



Chères et chers membres,

Nous espérons que vous avez passé un agréable été. C'est avec plaisir que nous revenons vers vous afin de vous faire part des dernières actualités de notre syndicat.

Au-delà des informations présentées ci-dessous, nous souhaitons également attirer votre attention sur un constat qui s'est progressivement imposé au cours des derniers mois : certaines divergences entre les organisations syndicales sont apparues lors de nos échanges au sein de l'intersyndicale. Cette situation nous invite à poursuivre le dialogue, à renforcer la concertation et à rechercher, autant que possible, des positions communes dans l'intérêt de l'ensemble du personnel.

Nous tenons également à vous informer du remplacement de Jean-François par Ioana au sein de la Commission du personnel. Nous remercions chaleureusement Jean-François pour son engagement et pour le travail accompli au sein de cette commission, et souhaitons à Ioana beaucoup de succès dans l'exercice de son nouveau mandat.

Par ailleurs, je souhaite vous informer que j'envisage de faire valoir mes droits à la retraite au cours de l'année prochaine. Dans cette perspective, j'invite toutes les personnes qui souhaitent s'engager davantage dans l'action syndicale à prendre contact avec nous.

Votre participation sera essentielle pour renforcer et renouveler notre comité, assurer la continuité de nos activités et préparer dans les meilleures conditions les prochaines élections générales de 2028. Celles-ci concerneront notamment les membres du Conseil d'administration, de la Commission du personnel, ainsi que les représentants auprès de la Caisse de prévoyance (CAP-Prévoyance).

Le renouvellement de nos instances et l'implication de nouvelles forces sont indispensables pour garantir la pérennité de notre syndicat, défendre efficacement les intérêts du personnel et relever les défis à venir. Toutes les contributions, qu'elles soient ponctuelles ou régulières, seront les bienvenues.

Informations Commission du Personnel (CP)

Depuis le début de l'année, la Commission du Personnel poursuit son engagement pour défendre les intérêts des collaboratrices et collaborateurs et porter vos préoccupations auprès de la Direction.

Parmi les sujets importants traités cette année, la CP a travaillé sur l'adaptation de certaines indemnités afin de mieux tenir compte des réalités liées au changement climatique. Les discussions ont notamment porté sur les conditions de travail durant les périodes de grand froid, ainsi que lors des épisodes de canicule, afin d'assurer une meilleure prise en compte des contraintes rencontrées sur le terrain.

La Commission du Personnel a également consacré beaucoup de temps à échanger avec la Direction afin de comprendre les raisons de l'arrêt unilatéral du DiaLog Compétences. À l'issue de ces discussions, il a été décidé de mettre en place un groupe de travail chargé de définir un nouveau dispositif, appelé **DiaLog Évolution**. Ce comité débutera ses travaux après l'été avec pour objectif une mise en œuvre en janvier 2027.

La CP est par ailleurs régulièrement consultée dans le cadre des projets de réorganisation. Notre rôle consiste à nous assurer que les impacts sur les collaboratrices et collaborateurs soient pris en compte et que chacun puisse retrouver sa place de travail dans les meilleures conditions possibles.

Cette année, la CP a également été sollicitée par les collègues du secteur interne, qui traversent une période particulièrement difficile. Nous avons engagé des échanges avec les responsables concernés afin de comprendre la situation, rechercher des solutions et contribuer à l'apaisement des tensions constatées au sein de l'équipe.

Enfin, nous regrettons que certaines décisions continuent d'être prises sans consultation préalable de la Commission du Personnel. C'est notamment le cas de la suppression du repas gratuit accordé lors des formations internes. Nous estimons qu'une meilleure information et un dialogue en amont permettraient de renforcer la confiance et la qualité des échanges entre les différentes parties. La Commission du Personnel reste pleinement engagée à vos côtés et poursuivra son travail de représentation, d'écoute et de dialogue afin de défendre au mieux les intérêts de l'ensemble du personnel. **N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions, suggestions ou préoccupations.**

Informations CAP

CAP Prévoyance : une année 2026 placée sous le signe de l'action

Cette année, les représentants des assurés poursuivent activement leur engagement au sein de CAP-Prévoyance afin de défendre les intérêts des assurés, contribuer à la pérennité financière de la caisse et préserver durablement la sécurité des prestations futures.

Les travaux se sont principalement axés sur la révision de la stratégie de placement et les modifications réglementaires, qui sont entrés en vigueur au 01.04.2026.

Dans un contexte économique et géopolitique toujours incertain, la CAP affiche de bons résultats au premier semestre 2026, confirmant la solidité des orientations prises jusqu'à présent. Dans cette continuité, la révision de la stratégie d'allocation reste cohérente avec les objectifs et vise à renforcer davantage la stabilité des rendements futurs en maintenant un niveau de risque maîtrisé.

Enfin, les nouvelles modalités du règlement [[plus d'info](#)] apportent des améliorations en faveur des assurés et de leurs proches : pension du concubin survivant, extension des droits des orphelins, rachats volontaires et adaptation du règlement aux réalités d'aujourd'hui.

Nous vous invitons à en prendre connaissance et restons à votre disposition pour vous accompagner dans la compréhension de ces évolutions.

Informations CEP

La rédaction des postes types datant de 2018, certaines matrices vont être retravaillées. Les premiers résultats devraient prendre effet en 2027. En cas de nouveau rattachement, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants pour toute question.

Par ailleurs, il convient de noter que la présidence de la CEP a été reprise par notre nouveau directeur exécutif, Yann-Eric Dizerens. Enfin, Jean-François sera remplacé par Muriel à la suite de son départ à la retraite, prévu fin septembre.

Nous vous remercions pour l'attention que vous aurez porté à ces quelques lignes et nous vous souhaitons une bonne reprise dans vos activités respectives.

François Bulliard et le comité du Syndicat pour Tous

Août 2026